



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 56945

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer si, dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) n° 2001-692 du 1er août 2001, des expérimentations ont été menées dans le département de Vaucluse. Si des expérimentations ont été menées, il souhaite connaître les détails de ces opérations.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi organique relative aux lois de finances n° 2001-692, plusieurs expérimentations sont menées dans le département du Vaucluse par les services déconcentrés de l'État. Les services concernés sont la préfecture, la trésorerie générale et la direction des services fiscaux. Les programmes expérimentés par ces services sont respectivement « administration générale et territoriale de l'État » pour la préfecture, et « gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » pour la direction des services fiscaux et la trésorerie générale. La préfecture est le service expérimentateur depuis 2004. Ces services expérimentent la gestion globalisée des moyens en incluant dans ce périmètre les dépenses de personnel ainsi que la déclinaison des objectifs et indicateurs de performance au niveau local. Ces expérimentations contribuent à l'appropriation pratique de la réforme budgétaire par les services préfigurant ainsi les nouveaux modes de gestion induits par la loi organique. Elles ont permis une meilleure articulation entre les activités, les priorités et les éléments financiers assurant ainsi un terreau favorable à la mise en oeuvre de la démarche de la performance. Parallèlement le département du Vaucluse est concerné par les expérimentations des services déconcentrés de l'État se déroulant au niveau régional et interrégional. Au niveau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il s'agit de la préfecture de région, du rectorat d'Aix-Marseille en liaison avec l'inspection académique de Vaucluse, de la chambre régionale des comptes, de la direction régionale de l'administration pénitentiaire, de la direction des affaires sanitaires et sociales, de la direction régionale de l'environnement, de la direction régionale de l'agriculture et de la forêt, de la direction régionale de l'INSEE, de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, et au niveau interrégional de la zone sud de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56945

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2005, page 1219

Réponse publiée le : 17 mai 2005, page 5087